

TABLE 4.

TAXE POSTALE DU CANADA AUX COLONIES ANGLAISES ET AUX PAYS ETRANGERS.

Les objets transmissibles par la poste en destination des localités ci-dessous énumérées sont placés dans les malles des Etats-Unis expédiées par les vapeurs partant de New-York pour les Indes Occidentales, Panama et l'Amérique du Sud.

Les lettres, etc., expédiées par cette route doivent porter sur la suscription les mots "par voie de New-York."

L'affranchissement préalable au moyen de timbres-poste est invariablement exigé.

PAYS, ETC.	Taxe sur les Lettres par $\frac{1}{2}$ oz.	Journaux, chaque.	Pamphlets, Revues et Imprimés.
Australie <i>viâ</i> Panama.....	cts. 22	cts. 5	cts. 5 par oz.
Acapulco	10	2	2 par 4 oz.
Aspinwall	10	2	2 do
Bolivie	34	5	5 par oz.
Brésil { Bahia, Para, Pernambuco, Rio Janeiro, }	10	2	2 par 4 oz.
Colombie anglaise.....	10	2	4 do
Equateur	34	5	5 par oz.
Amérique Centrale { Costa Rica, Guatemala, }	10	2	2 par 4 oz.
Chili—Valparaiso.....	34	5	5 par oz.
Cuba { Cardenas, Havana, Matanzas, Puerto Principe }	10	2	2 par 4 oz.
Honduras	34	5
Mexico	10	2	2 par 4 oz.
Do <i>viâ</i> Havana.....	34	5	5 par oz.
Nouvelle Grenade, excepté Aspinwall et Panama.....	18	5
Nouvelle Zélande <i>viâ</i> Panama.....	22	5	5 par oz.
Nicaragua, { Sur le Pacifique.....	10	2	2 par 4 oz.
{ Sur le Golfe du Mexique	34	5
Panama.....	10	2	2 par 4 oz.
Péron—Callao, Lima.....	34	5	5 par oz.
St. Thomas, par le paquebot des Etats-Unis.....	10	2	2 par 4 oz.
do <i>viâ</i> Havana.....	34	5	5 par oz.
Sandwich, Iles.....	10	2	4 par 4 oz.
Vénézuëla—Laguayra, Porto Cabello.....	10	2	2 par 4 oz.
INDES OCCIDENTALES—Anglaises :			
Bahamas (Nassau)			
Barbades,			
Démérara,			
Dominique,			
Essequibo,			
Grenade,			
Jamaïque,			
Nevis,			
St. Christophe,			
St. Lucie,			
St. Vincent,			
Tobago,			
Trinidad,			
INDES OCCID.—Etrangères, excepté Cuba et St. Thomas :			
Guadeloupe,			
Haïti (St. Domingue),			
Martinique,			
Porto Rico,			
Santa Cruz,			

Les lettres expédiées par cette voie peuvent être enregistrées jusqu'à New-York sur paiement à l'avance d'une taxe supplémentaire de 5 centins par lettre.

Les malles en destination de New-York dans lesquelles les lettres seulement destinées aux pays ci-dessus sont expédiées, sont préparées chaque jour aux bureaux de poste suivants en Canada. Les maîtres de poste doivent en conséquence se conformer strictement à cette instruction et ne pas envoyer de lettres pour les pays ci-dessus à aucun bureau sur la frontière :—

Halifax.
St. Jean,

Québec.
Montréal.

Ottawa.
Kingston.

Toronto.
Hamilton.